



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 5 juin 2025

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, DEUIL Florence, PINATEL François, PHILIPPE Francine, JOUANNEAU Fanny, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle

Etaient excusés : VINCENT Denise (pouvoir à DEUIL Florence), SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy

Était absent : VENERA Christophe

DEUIL Florence a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 7

VOTANTS : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 8

Délibération n° 2025/39 : Restructuration des services technique à la Combe : attribution des marchés

Vu le Code de la commande publique, et notamment l'article L 2123-1 relatif aux marchés passés selon une procédure adaptée,

Vu la délibération n°2024/11 du 23 février 2024 approuvant le lancement du projet de restructuration des services techniques à la Combe,

Vu la délibération n°2024/69 du 20 décembre 2024 approuvant le plan de financement de la restructuration des services techniques à la Combe,

La consultation des entreprises s'est déroulée du 15 avril au 16 mai 2025 via le journal d'annonce légale Les Affiches de Grenoble et la plateforme en ligne www.marches-securises.fr.

L'ouverture des plis a été réalisée le 16 mai 2025 par la commission d'appel d'offre qui a constaté :

- Lot 1 démolition maçonnerie dallages : 0 offre
- Lot 2 fondations spéciales micropieux : 7
- Lot 3 charpente couverture : 1 offre
- Lot 4 serrurerie menuiserie métallique : 4

Les membres de la commission d'appel d'offre ont décidé d'analyser les offres réceptionnées et de déclarer infructueux le lot n°1 en l'absence d'offre remise pour le relancer selon la procédure de passation sans publicité ni mise en concurrence préalables.

Le 27 mai, deux offres ont été réceptionnées pour le lot 1 et analysées par le maître d'œuvre.

Monsieur le Maire précise que les travaux d'électricité et de plomberie seront réalisés hors maîtrise d'œuvre et qu'à ce titre, la consultation des entreprises a été réalisée à part.

Ainsi, des demandes de devis ont été envoyées par mail le 17 avril avec une remise des offres fixée au 23 mai :

- Electricité : 1 offre
- Plomberie : 1 offre

Considérant l'analyse des offres réalisée par le maître d'œuvre et ses propositions présentées à l'assemblée,

Considérant l'analyse des offres réalisée par les services municipaux pour les travaux hors maîtrise d'œuvre,

Délibération n° 2025/39 : Restructuration des services technique à la Combe : attribution des marchés
page 2/2

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

DECIDE de retenir l'offre des entreprises suivantes :

Lot	Travaux	Entreprise	Montant HT
1	Démolition – maçonnerie – dallage	GRAVIER TP + TDMI	104 655,10€ HT
2	Fondations spéciales micropieux	PYRAMID BP	35 255,00€ HT
3	Charpente – couverture	NICOLLET	68 277,01€ HT
4	Serrurerie – menuiseries métalliques	CHARLY	51 897,00€ HT
	Electricité	ELECTRICITE TROUILLOUX	37 586,00€ HT
	Plomberie	ANDREOLETY PINEL	6 630,00€ HT
		TOTAL	304 300,11€ HT

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues ainsi que tous documents correspondant à ces décisions.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :
Date de publication :

13 JUIN 2025

